

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

CANADA.

SESSION, 1849.

Jovis 18^o die Januarii ;

ANNO 12^o VICTORIÆ REGINÆ, 1849.

Message de son excellence.

MESSAGE de son excellence le gouverneur général, par *Frédéric Starr Jarvis*, écuyer, gentilhomme, huissier de la verge noire :

M. l'Orateur,

Son excellence le gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable chambre, dans la chambre du conseil législatif.

En conséquence, M. l'Orateur s'est rendu avec la chambre dans la chambre du conseil : Et étant de retour ;

Writs d'élection de Montréal, Québec, divisions Nord et Sud de York, Verchères, Terbonne, Kent, Trois-Rivières et Shefford.

M. l'Orateur a informé la chambre, que conformément aux ordres de la chambre de la dernière session, il avait adressé ses *warrants* au greffier de la couronne en chancellerie, pour dresser de nouveaux *writs* pour l'élection de membres pour servir dans le présent parlement provincial, en remplacement des membres dont les sièges sont devenus vacants ; et que le greffier de cette chambre avait reçu dudit greffier de la couronne en chancellerie, les certificats suivants des rapports des membres élus sur les dits nouveaux *writs* :—

Province du Canada.

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, *Montréal*, 31 mars 1848.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté du quinzième mars présent, émané par son excellence le gouverneur général, et adressé à l'officier rapporteur pour la cité de *Montréal*, (*Alexandre Maurice Delisle*, écuyer,) pour l'élection d'un membre pour représenter la cité de *Montréal* dans le présent parlement, en remplacement de l'honorable *Louis Hypolite LaFontaine*, écuyer, dont le siège était devenu vacant par son acceptation de la charge de procureur général de sa majesté pour la partie de cette province ci-devant appelée province du *Bas-Canada*, l'honorable *Louis Hypolite LaFontaine*, écuyer, a été dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le rapport du dit *writ*, daté le vingt-huitième jour de mars présent, lequel est déposé dans les registres de mon bureau.

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

A. W. B. Lindsay, écuyer,
Greffier de l'Assemblée législative.

Province du Canada.

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, *Montréal*, 5 avril 1848.

Certificat de l'élection de M. Aylwin pour Québec.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté le quinzième jour de mars dernier, émané par son excellence le gouverneur général, et adressé à l'officier rapporteur pour la cité de *Québec*, (*Archibald Campbell*, écuyer,) pour l'élection d'un membre pour représenter la dite cité de *Québec* dans le présent parlement, en remplacement de *Thomas Cushing Aylwin*, écuyer, dont le siège était devenu vacant par son acceptation de la charge de solliciteur général de sa majesté, pour la partie de cette province ci-devant appelée *Bas-Canada*, l'honorable *Thomas Cushing Aylwin*, écuyer, a été dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le rapport du dit *writ*, daté le vingt-huitième jour de mars, maintenant dernier, lequel est déposé dans les registres de mon bureau.

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

A. W. B. Lindsay, écuyer,
Greffier de l'Assemblée législative.

Province du Canada.

Bureau du greffier de la couronne en chancellerie, *Montréal*, 10 avril 1848.

Certificat de l'élection de M. Baldwin pour la division Nord de York.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté le quinzième jour de mars dernier, émané par son excellence le gouverneur général, et adressé à l'officier rapporteur pour la division nord du comté d'*York*, (*Michael Empey*, écuyer,) pour l'élection d'un membre pour représenter la dite division dans le présent parlement, en remplacement de l'honorable *Robert Baldwin*, écuyer, dont le siège était devenu vacant par son acceptation de la charge de procureur général de sa majesté, pour la partie de cette province appelée *Haut-Canada*, l'honorable *Robert Baldwin*, écuyer, a été dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le rapport du dit *writ*, daté le premier jour d'avril présent, lequel est déposé dans les registres de mon bureau.

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

A. W. B. Lindsay, écuyer,
Greffier de l'Assemblée législative.